

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RIVES DU COUESNON****DEMANDE D'AIDE SCOLAIRE AUX FAMILLES****ANNEE 2026**Date de dépôt du dossier :IDENTIFICATION DE LA FAMILLE

Parents ou personnes ayant la responsabilité des enfants :

Conjoint(e) ou concubin(e)

Nom.....

Nom.....

Prénom.....

Prénom.....

Né(e) le.....

Né(e) le.....

DOMICILE

N° : Adresse :

.....

35140 RIVES-DU-COUESNON

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Courriel :@.....

PROFESSION ou ACTIVITÉ PROFESSIONNELLEPersonne responsableConjoint(e) ou concubin(e)

Profession.....

Profession.....

Adresse de l'employeur.....

Adresse de l'employeur.....

.....

.....

SITUATION DE FAMILLECélibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union Libre ☐

Nombre d'enfants à charge :

Qui reçoit les prestations familiales ? Madame ☐ Monsieur ☐

N° d'allocataire CAF..... Ou régime particulier à indiquer (MSA,...)

ENFANTS SCOLARISÉS A L'ÉCOLE MATERNELLE OU PRIMAIRE

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe et école
.....			
.....			
.....			

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Indiquer ici toute situation particulière que vous souhaitez porter à notre

connaissance:.....

.....

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier, ceux-ci reflètent très honnêtement ma situation de famille.

AVIS IMPORTANT : La Mairie, si elle juge nécessaire, s'autorise à demander, le cas échéant, tout justificatif confirmant ou informant les informations fournies dans votre dossier.

Rives-du-Couesnon, le 31 août 2026

Date et signature du demandeur :

Le Président, David LEBOUVIER



PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- ☐ Attestation de Quotient familial de la CAF ou de la MSA datant de moins de trois mois
- ☐ Copie du livret de famille (toutes les pages)
- ☐ Relevé d'identité bancaire

Réservé à l'administration	<u>-Montant du Quotient Familial déclaré :</u> <u>-Décision :</u>
----------------------------	--

Le CCAS de Rives-du-Couesnon, dont le président est responsable de traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour l'étude de votre demande d'aide sociale dans le cadre d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique.

Le retrait du consentement est possible à tout moment.

Ces données seront conservées une année.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la commune de Rives-Du-Couesnon.

Coordonnées du délégué à la protection des données : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.